ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

équilibre financier

Question écrite n° 5857

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le souhait du syndicat des médecins de la Moselle que soit envisagé un retour sur le principe des reversements-sanctions collectives figurant dans le décret et les conventions médicales. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : M. Denis Jacquat
Circonscription : Moselle (2e circonscription) - Union pour la démocratie française
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 5857
Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités
Ministère interrogé : emploi et solidarité
Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 10 novembre 1997, page 3897